

Demande d'examen au cas par cas préalable à la réalisation d'une étude d'impact

Article R. 122-3 du code de l'environnement

*Ce formulaire n'est pas applicable aux installations classées pour la protection
de l'environnement*

*Ce formulaire sera publié sur le site internet de l'autorité administrative de l'Etat compétente en
matière d'environnement*

Avant de remplir cette demande, lire attentivement la notice explicative

Date de réception : _____ Cadre réservé à l'administration
Dossier complet le : _____ N° d'enregistrement : _____

1. Intitulé du projet

Zone d'aménagement concerté "La Contrie"
sur la commune de La Couronne

2. Identification du maître d'ouvrage ou du pétitionnaire

2.1 Personne physique

Nom _____

Prénom _____

2.2 Personne morale

Dénomination ou raison sociale _____

Mairie

Nom, prénom et qualité de la personne habilitée à représenter la personne morale _____

DAURE Jean-François

RCS / SIRET _____

1211160111331000131

Forme juridique collectivité territoriale

Joignez à votre demande le document CERFA n° 14734*01

3. Rubrique(s) applicable(s) du tableau des seuils et critères annexé à l'article R. 122-2 du code de l'environnement et dimensionnement correspondant du projet

N° de rubrique et sous rubrique	Caractéristiques du projet au regard des seuils et critères de la rubrique
33	surface du périmètre opérationnel en réflexion; Hyp. 1 = 65.110 m ² Hyp. 2 = 90.140 m ² Estimation surface plancher globale = 11 940 m ²

4. Caractéristiques générales du projet

Doivent être annexées au présent formulaire les pièces énoncées à la rubrique 8.1

4.1 Nature du projet

Création d'une zone d'aménagement concerté sur le secteur
"La Contrie" comprenant entre 114 et 174 logements

4.2 Objectifs du projet

- Maîtriser le développement urbain de la commune
- Renforcer la centralité du centre-ville
- Accueillir de nouveaux habitants en proposant diverses formes d'habitat
- Adopter une démarche de développement durable

4.3 Décrivez sommairement le projet

4.3.1 dans sa phase de réalisation

calendrier prévisionnel =
sept 2014 = démarrage travaux d'aménagement (voirie, réseaux, assainissement...)
dec 2014 = démarrage des constructions
sept 2015 = 1^{ère} livraisons

4.3.2 dans sa phase d'exploitation

Programme d'habitations

En cours de réflexion: activités tertiaires

4.4.1 A quelle(s) procédure(s) administrative(s) d'autorisation le projet a-t-il été ou sera-t-il soumis ?

La décision de l'autorité administrative de l'Etat compétente en matière d'environnement devra être jointe au(x) dossier(s) d'autorisation(s).

- Déclaration d'Utilité Publique si besoin - Déclaration au titre de la loi sur l'eau
- Modification du PLU

4.4.2 Précisez ici pour quelle procédure d'autorisation ce formulaire est rempli

Procédure de ZAC

4.5 Dimensions et caractéristiques du projet et superficie globale (assiette) de l'opération - préciser les unités de mesure utilisées

Grandeurs caractéristiques	Valeur
surface périmètre opérationnel	entre 65 110 et 90 110 m ²
nombre de logements	entre 124 et 174

4.6 Localisation du projet

Adresse

lieudit : "la Contrie"
16400 LA COURONNE

Coordonnées géographiques¹ Long. 00° 06' 12" 2E Lat. 45° 36' 16" 5N

Pour les rubriques 5° a), 6° b) et d), 8°, 10°, 18°, 28° a) et b), 32° ; 41° et 42° :

Point de départ : Long. ___ ° ___ ' ___ " Lat. ___ ° ___ ' ___ "

Point d'arrivée : Long. ___ ° ___ ' ___ " Lat. ___ ° ___ ' ___ "

Communes traversées :

4.7 S'agit-il d'une modification/extension d'une installation ou d'un ouvrage existant ? Oui ☐ Non ☒

4.7.1 Si oui, cette installation ou cet ouvrage a-t-il fait l'objet d'une étude d'impact ? Oui ☐ Non ☐

4.7.2 Si oui, à quelle date a-t-il été autorisé ?

4.8 Le projet s'inscrit-il dans un programme de travaux ? Oui ☒ Non ☐

Si oui, de quels projets se compose le programme ?

- réalisation des aménagements nécessaires à l'urbanisation du site (voirie, assainissement...)
- construction des logements (+ bâtiments techniques si possible)

Travaux échelonnés dans le temps, phasage inconnu aujourd'hui

5. Sensibilité environnementale de la zone d'implantation envisagée

5.1 Occupation des sols

Quel est l'usage actuel des sols sur le lieu de votre projet ?

- friche herbacée
- friche poste - culturale
- pelouse propriété privée
- ancien site de stockage d'hydrocarbures

Existe-t-il un ou plusieurs documents d'urbanisme (ensemble des documents d'urbanisme concernés) réglementant l'occupation des sols sur le lieu/tracé de votre projet ? Oui ☒ Non ☐

PLU (Zone IAU) approuvé en oct 2005

PLH approuvé par le Grand Angoulême en Février 2007

Si oui, intitulé et date d'approbation :
Précisez le ou les règlements
applicables à la zone du projet

Pour les rubriques 33° à 37°, le ou les documents ont-ils fait l'objet d'une évaluation
environnementale ? Oui ☐ Non ☒

5.2 Enjeux environnementaux dans la zone d'implantation envisagée :

Complétez le tableau suivant, par tous moyens utiles, notamment à partir des informations disponibles sur le site internet
<http://www.developpement-durable.gouv.fr/etude-impact>

Le projet se situe-t-il :	Oui	Non	Lequel/Laquelle ?
dans une zone naturelle d'intérêt écologique, faunistique et floristique de type I ou II (ZNIEFF) ou couverte par un arrêté de protection de biotope ?	☐	☒	
en zone de montagne ?	☐	☒	
sur le territoire d'une commune littorale ?	☐	☒	
dans un parc national, un parc naturel marin, une réserve naturelle (régionale ou nationale) ou un parc naturel régional ?	☐	☒	
sur un territoire couvert par un plan de prévention du bruit, arrêté ou le cas échéant, en cours d'élaboration ?	☐	☒	
dans une aire de mise en valeur de l'architecture et du patrimoine ou une zone de protection du patrimoine architectural, urbain et paysager ?	☒	☐	Sensibilité de protection des monuments historiques
dans une zone humide ayant fait l'objet d'une délimitation ?	☐	☒	
dans une commune couverte par un plan de prévention des risques naturels prévisibles ou par un plan de prévention des risques technologiques ?	☐	☒	
si oui, est-il prescrit ou approuvé ?	☐	☐	
dans un site ou sur des sols pollués ?	☐	☒	une partie est concernée par un ancien site de stockage d'hydrocarbures. le site a fait l'objet d'une étude sur les risques sanitaires et de travaux de dépollution réalisés par le propriétaire (voir annexes 2)
dans une zone de répartition des eaux ?	☒	☐	sur le bassin Adour-Garonne

dans un périmètre de protection rapprochée d'un captage d'eau destiné à l'alimentation humaine ?	☐	☒	
dans un site inscrit ou classé ?	☐	☒	
Le projet se situe-t-il, dans ou à proximité :	Oui	Non	Lequel et à quelle distance ?
d'un site Natura 2000 ?	☐	☒	
d'un monument historique ou d'un site classé au patrimoine mondial de l'UNESCO ?	☐	☒	

6. Caractéristiques de l'impact potentiel du projet sur l'environnement et la santé humaine

6.1 Le projet envisagé est-il susceptible d'avoir les incidences suivantes ?

Veuillez compléter le tableau suivant :

Domaines de l'environnement :		Oui	No n	De quelle nature ? De quelle importance ? Appréciez sommairement l'impact potentiel
Ressources	Engendre-t-il des prélèvements d'eau ?	☒	☐	Prélèvements d'eau liés au travaux d'aménagement et de construction et en phase exploitation, liés à la consommation des habitants
	Impliquera-t-il des drainages / ou des modifications prévisibles des masses d'eau souterraines ?	☐	☒	
	Est-il excédentaire en matériaux ?	☐	☐	Projet insuffisamment avancé pour définir s'il sera excédentaire ou déficitaire en matériaux, l'objectif étant d'équilibrer au mieux les déblais / remblais.
	Est-il déficitaire en matériaux ? Si oui, utilise-t-il les ressources naturelles du sol ou du sous-sol ?	☐	☐	
Milieu naturel	Est-il susceptible d'entraîner des perturbations, des dégradations, des destructions de la biodiversité existante : faune, flore, habitats, continuités écologiques ?	☒	☐	effets : - Pendant les travaux la faune (essentiellement des oiseaux et des micro-mammifères) fréquentant le site sera dérangée et pourra trouver refuge sur les terrains adjacents - Disparition de friches, d'un bosquet suscitant un impact limité au regard des espèces présentes et des milieux voisins, d'une friche calcicole (voir annexe 4)
	Est-il susceptible d'avoir des incidences sur les zones à sensibilité particulière énumérées au 5.2 du présent formulaire ?	☒	☐	d'architecte des bâtiments de France est associé à l'élaboration de ce projet via le comité de pilotage de celui-ci.
	Engendre-t-il la consommation d'espaces naturels, agricoles, forestiers, maritimes ?	☒	☐	consommation d'espaces naturels (friches herbacées, post-cultivées)

Risques et nuisances	Est-il concerné par des risques technologiques ?	☐	☒	
	Est-il concerné par des risques naturels ?	☐	☒	
	Engendre-t-il des risques sanitaires ? Est-il concerné par des risques sanitaires ?	☐	☒	Ancien site de stockage d'hydrocarbures de pollué (voir annexe 3)
Commodités de voisinage	Est-il source de bruit ? Est-il concerné par des nuisances sonores ?	☒	☐	Pendant les travaux d'aménagement et de construction ligne SNCF
	Engendre-t-il des odeurs ? Est-il concerné par des nuisances olfactives ?	☐	☒	
	Engendre-t-il des vibrations ? Est-il concerné par des vibrations ?	☐	☒	
	Engendre-t-il des émissions lumineuses ? Est-il concerné par des émissions lumineuses ?	☒	☐	Eclairage public Eclairage public de la ville au alentours
	Engendre-t-il des rejets polluants dans l'air ?	☒	☐	Véhicules liés aux travaux en phase de réalisation et aux déplacements particuliers en phase d'exploitation
	Engendre-t-il des rejets hydrauliques ? Si oui, dans quel milieu ?	☒	☐	Traitement des eaux pluviales dans des bassins - Raccordement des eaux usées au réseau existant
Pollutions	Engendre-t-il la production d'effluents ou de déchets non dangereux, inertes, dangereux ?	☒	☐	phase réalisation : déchets de chantier phase exploitation : déchets ménagers
Patrimoine / Cadre de vie / Population	Est-il susceptible de porter atteinte au patrimoine architectural, culturel, archéologique et paysager ?	☐	☒	L'Architecte des bâtiments de France est associé à l'élaboration du projet via le comité de pilotage
	Engendre-t-il des modifications sur les activités humaines (agriculture, sylviculture, urbanisme / aménagements) ?	☒	☐	- Maîtrise du développement urbain - Redynamisation du centre ville - Accueil de nouveaux habitants - création de voiries, d'espaces publics

6.2 Les incidences du projet identifiées au 6.1 sont-elles susceptibles d'être cumulées avec d'autres projets connus ?

Oui ☒ Non ☐ Si oui, décrivez lesquelles :

LGV : - Travaux liés au raccordement sud de la LGV à la gare d'Angoulême temporaire
- Réalisation d'une plateforme de chantier pour les travaux liés à la LGV sur le site de la ZAC la courtie
Réalisation d'une passerelle piétonne pour raccorder la ZAC au centre-ville et, passer d'un quai à l'autre de la gare dans le cadre de l'ouverture d'un aéroport TER sur la commune

6.3 Les incidences du projet identifiées au 6.1 sont-elles susceptibles d'avoir des effets de nature transfrontière ?

Oui ☐ Non ☒ Si oui, décrivez lesquels :

7. Auto-évaluation (facultatif)

Au regard du formulaire rempli, estimez-vous qu'il est nécessaire que votre projet fasse l'objet d'une étude d'impact ou qu'il devrait en être dispensé ? Expliquez pourquoi.

8. Annexes

8.1 Annexes obligatoires

	Objet
☒	Un plan de situation 1/25 000 ou, à défaut, au 1/50 000 (Il peut s'agir d'extraits cartographiques du document d'urbanisme s'il existe) ;
☒	Des photographies datées (2 ans maximum) de la zone d'implantation, avec une localisation cartographique des différentes prises de vue ;
☒	Un plan du projet ou, pour les travaux, ouvrages ou aménagements visés aux rubriques 5° a), 6° b) et d), 8°, 10°, 18°, 28° a) et b), 32°, 41° et 42° un projet de tracé ou une enveloppe de tracé ;
☒	Sauf pour les travaux, ouvrages ou aménagements visés aux rubriques 5° a), 6° b) et d), 8°, 10°, 18°, 28° a) et b), 32°, 41° et 42° : plan des abords du projet (100 mètres au minimum) pouvant prendre la forme de photos aériennes datées et complétées si nécessaire selon les évolutions récentes, à une échelle comprise entre 1/2 000 et 1/5 000. Ce plan devra préciser l'affectation des constructions et terrains avoisinants ainsi que les canaux, plans d'eau et cours d'eau ;

8.2 Autres annexes volontairement transmises par le maître d'ouvrage ou pétitionnaire

Veuillez compléter le tableau ci-joint en indiquant les annexes jointes au présent formulaire d'évaluation, ainsi que les parties auxquelles elles se rattachent

Objet
Annexe 1 = Historique du projet ZAC LA CONTRE
Annexe 2 = Etude d'impact du 1 ^{er} dossier de création approuvé en nov 2010

Annexe 3 : Ancien site de stockage d'hydrocarbures - courrier de la préfecture
autorisant la vente du terrain au vu des travaux de dépollution effectués
(ref partie 5.2 et 6.1)

Annexe 4 : Compte rendu de l'inventaire botanique sur l'ancien site de stockage
d'hydrocarbures (ref partie 6.1)

9. Engagement et signature

Je certifie sur l'honneur l'exactitude des renseignements ci-dessus



Fait à

LA COURONNE

le,

26 JUIN 2012

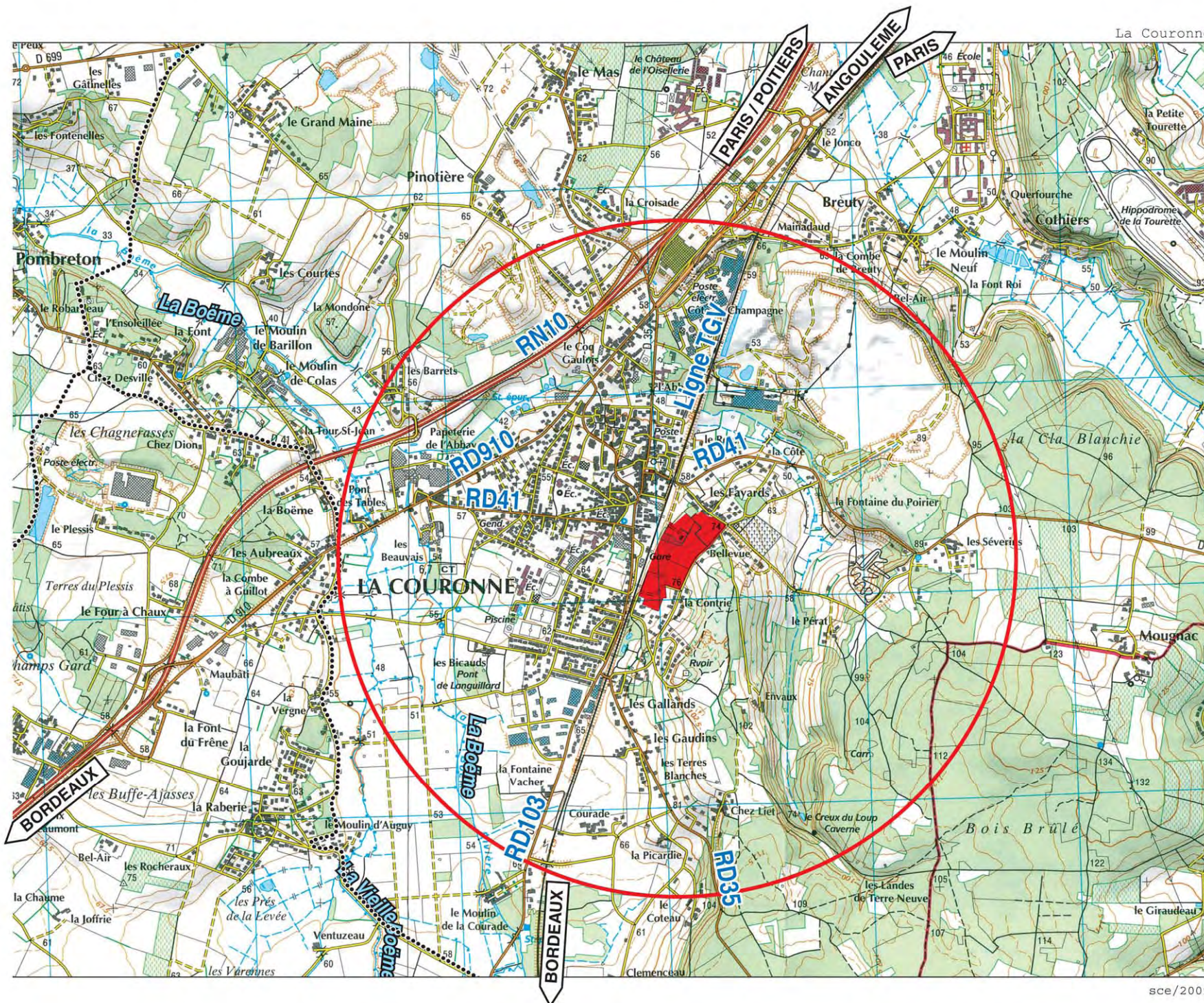
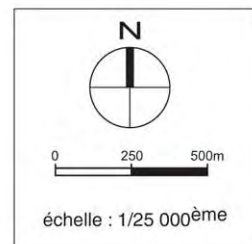
Signature



Situation générale

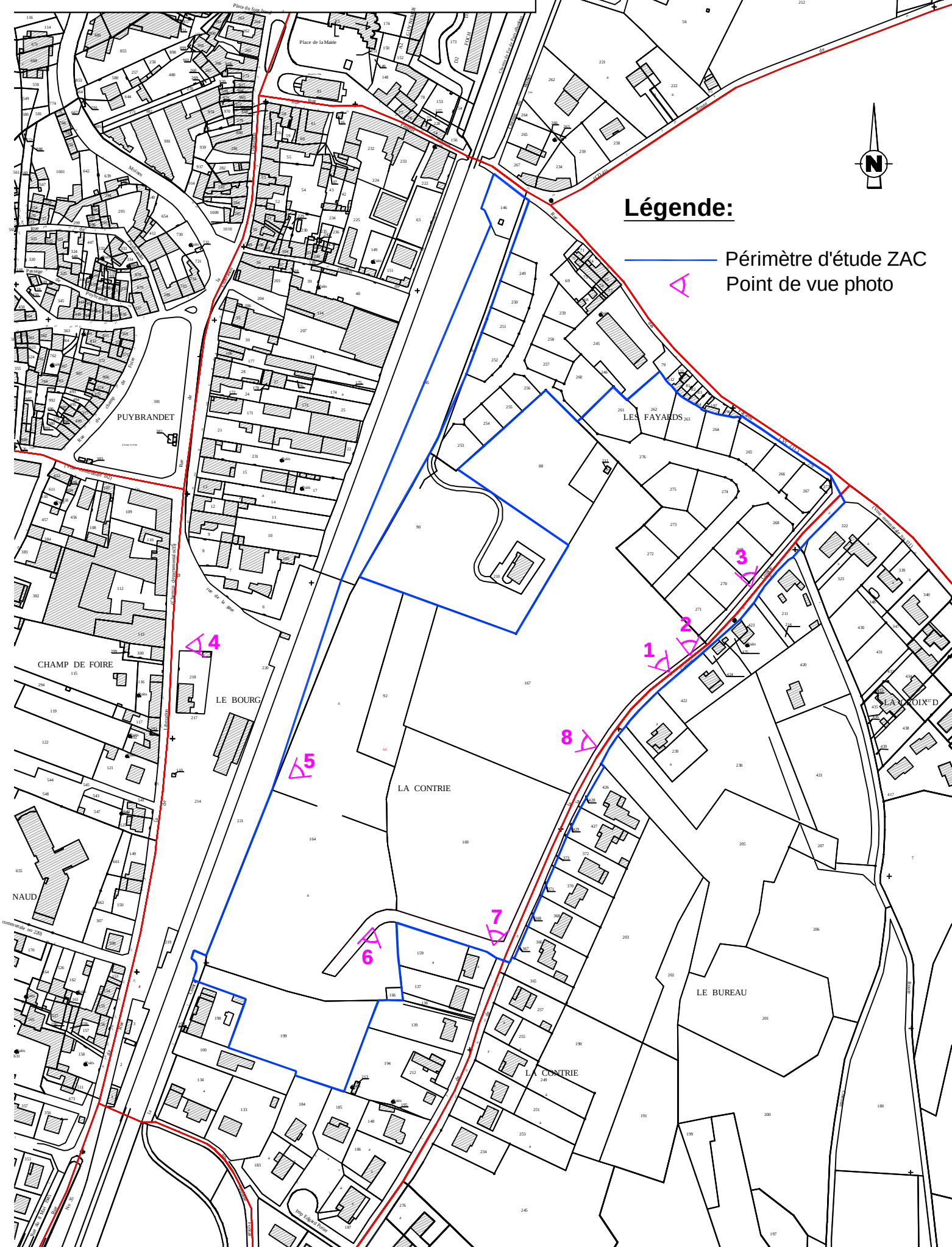
- Site d'étude
- ⋯ Limite de commune
- Aire d'étude

source : Carte IGN
25000ème - 1732 O



Commune de La Couronne

ZAC Secteur "La Contrie"



PHOTOS DU SITE DE LA ZAC LA CONTRIE PRISES LE 13/07/2012

VUE 1:



VUE 2:



VUE 3 :



VUE 4 :



VUE 5:



VUE 6:



VUE 7:

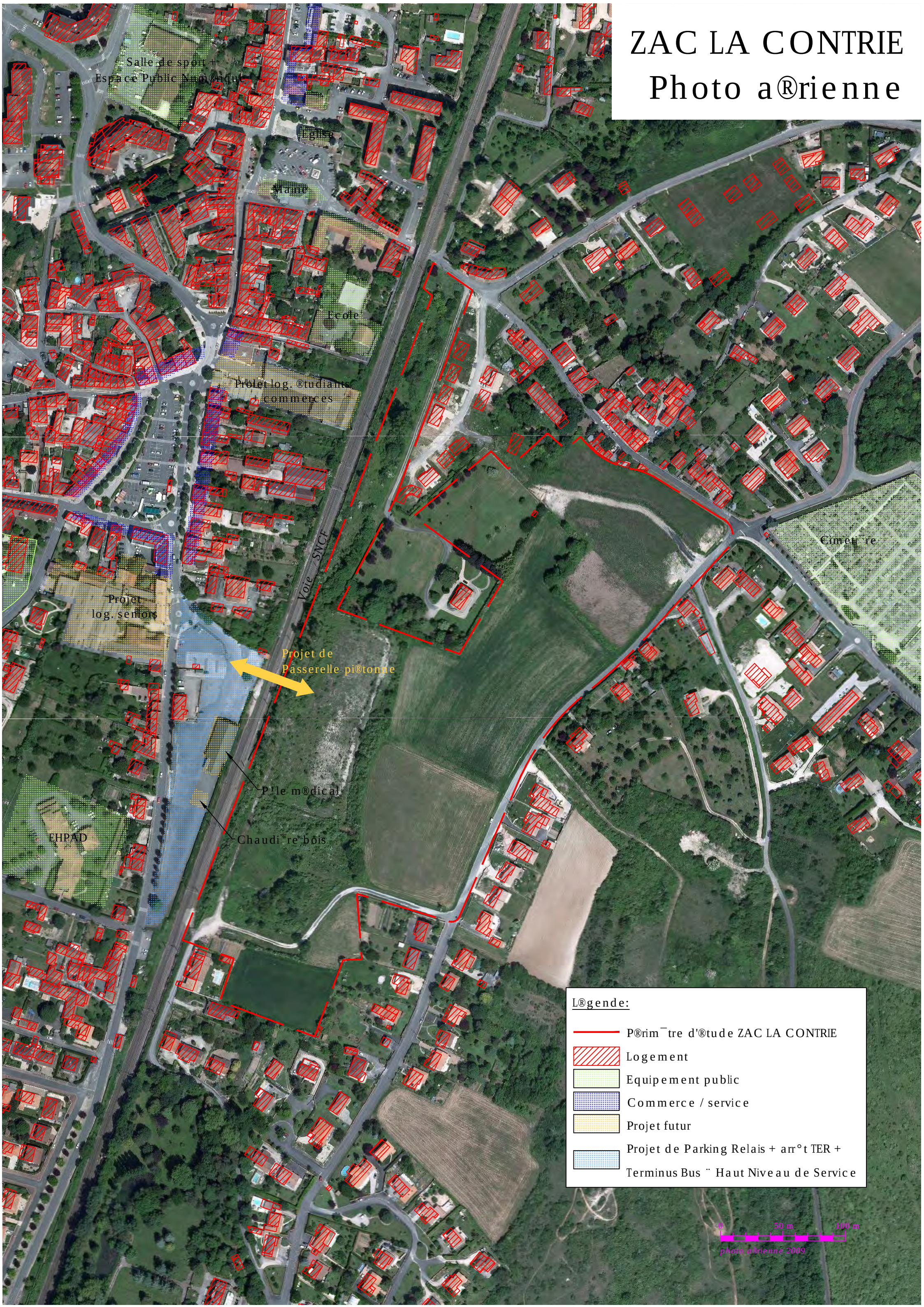


VUE 8:



ZAC LA CONTRIE

Photo a@rienne



L@gende:

- P@rim@tre d'@tude ZAC LA CONTRIE
- Logement
- Equipement public
- Commerce / service
- Projet futur
- Projet de Parking Relais + arr@t TER + Terminus Bus ~ Haut Niveau de Service





périmètre 1 =
65 110 m²

périmètre 2 =
25 030 m²

lot 1 =
Lots de Terrains à
bâtir avec station-
nement externalisé
disposés autour
d'une place piétonne

lot 2 =
Lots de Terrains à
bâtir disposés en
«grappe»
autour de placettes
conviviales

lot 3 =
Lots sociaux avec
stationnement
externalisés. Accès
par une sente
piétonne sécurisée

lot 4 =
Lots en primo
accession disposés
autour d'une grande
place partagée

Tab =
Terrains à bâtir

Réserve
pour bureaux /
Res. étudiante

Réserve pour
innovation
capacité =
8 à 12 unités

lot 4

lot 3

lot 2

lot 1

Tab

Tab

Tab

Lots promoteur/
Res. étudiante

- voirie primaire
- placettes
- liaisons douces
- accès piétons aux lots
- stationnement
- pergolas pour stationnement
- places de midi
- points de collecte déchets
- haie
- traitement de l'eau pluviale
- périmètre Monuments historiques